

Canada

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 6 DÉCEMBRE 2021 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.**

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire  
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2  
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3  
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4  
Madame Maureen Murphy, conseillère au siège numéro 5  
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Absence:

Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1

**Ouverture de la séance et présence:**

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par le conseiller Daniel Enright régulièrement ouverte.

Sauf indication contraire lors du vote sur une proposition particulière, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition. / Unless specifically stated otherwise on the vote on a particular proposal, the person chairing the meeting does not participate in the vote on a proposal.

## ORDRE DU JOUR

**Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 6 décembre 2021 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.**

**Ouverture – opening**

1. Ordre du jour - agenda
2. Procès-verbal - minutes
3. Période des questions - question period

**Urbanisme/Inspection**

4. Demande d'intervention Bell / Request
5. Demande d'autorisation CPTAQ / Request
6. Demande d'autorisation d'occupation du domaine public pour une utilisation permanente de l'emprise du chemin Booth afin d'implanter une ligne électrique / Request for authorization to occupy the public domain
7. Demande de déneigement jusqu'au 243 chemin Booth / Snow removal request
8. Délégation d'une personne pour remplir la fonction d'inspecteur municipal au Canton de Melbourne / Nomination
9. Rémunération des membres citoyens du comité CCU / Compensation of citizen members of the CCU committee
10. CPTAQ - dossiers du mois (0948-37-0675, Rogers Communications inc.) / monthly files

**Administration**

11. Correspondances
12. Commission municipale - Audits de conformité – Rapports d'audit portant respectivement sur l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisation / Audit reports relating to the adoption of the budget and the adoption of the three-year capital program
13. Transfert budgétaire / budget transfers

14. Résolution pour utiliser une partie des sommes d'aide financière de la Covid-19 versée par le MAMH / Allocation of a portion of the financial aid for Covid-19 paid by the MAMH
15. Demande d'appui – Projet de Loi 103 sur l'aménagement du territoire et la vitalité des régions / Support request
16. RREMQ (régime de retraite) / RREMQ (pension plan)
17. Maire suppléant / Pro-mayor
18. Formation sur demande avec la FQM – Le comportement éthique / FQM training
19. Offre de service - photographie nouveau conseil / Service offer
20. Demande de soutien financier – Musée de l'Ardoise / Request
21. Demande de soutien financier – Centre d'art de Richmond / Request
22. Demande d'appui – Cercle de fermières Richmond / Support request
23. Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec / Lieutenant Governors medal
24. Dons & publicités/donations & publicity (Fondation Wales Foundation, Bureau d'accueil touristique, Comité ÉLÉ, The Record, L'Étincelle)

#### **Hygiène du milieu**

25. Collecte arbres de Noël / Christmas tree pick up

#### **Sécurité publique**

26. Service de Sécurité incendie de la région de Richmond - calendrier des rencontres 2022 / Calendar for meetings of the SSIRR

#### **Factures**

27. Factures/Bills

#### **Varia**

28. Don supplémentaire aux paniers de Noël / Extra donation to the Christmas baskets organization

#### **Levée de l'assemblée**

-----

**Ordre du jour** : 2021-12-06, 1 **Attendu que** chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Douglas Morrison que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Morrison that the agenda proposed to the members is adopted by leaving the item Varia open.

**Procès-verbal** : 2021-12-06, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 15 novembre 2021;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Maureen Murphy, d'adopter le procès-verbal du 15 novembre 2021.

Whereas all and each of the members of this Council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the November 15<sup>th</sup>, 2021 council meeting;

It is proposed by councillor Enright, seconded by councillor Murphy to adopt the minutes of the November 15<sup>th</sup>, 2021 council meeting such as received.

**Période de questions** : 2021-12-06, 3 Monsieur Pascal Jeanson était présent afin d'expliquer sa demande d'occupation du domaine public sur une partie du chemin Booth pour alimentation électrique d'une future résidence ainsi que pour le déneigement sur ladite partie du chemin Booth. / Mr. Pascal Jeanson was present to explain his request to occupy the public domain on part of Booth Road for electricity of a future

residence as well as for snow removal on this same section of Booth Road.

**Demande d'intervention Bell Canada** : 2021-12-06, 4 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve le projet de Bell Canada de planter un poteau de service et de remplacer un poteau vétuste au 987 chemin Morin (projet # 142826), et ce, selon les documents déposés par Bell Canada le 25 novembre 2021.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Enright, it is resolved unanimously by the councillors present to approve Bell Canada's request to install a new pole and to replace an old pole at 987 Morin Road (project # 142826), according to the documents filed by Bell Canada on November 25<sup>th</sup>, 2021.

**Demande d'autorisation CPTAQ – 9349-9267 Québec inc.** : 2021-12-06, 5 **Attendu qu'**en conformité avec les dispositions de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), la Municipalité du Canton de Melbourne doit donner une recommandation relativement à une demande de « 9349-9267 Québec inc. », pour poursuivre l'exploitation de sa gravière/sablière (décision antérieure no. 413053) sur le lot 6 164 461;

**Attendu que** le site est déjà en exploitation et que « 9349-9267 Québec inc. » demande dix (10) années supplémentaires afin de procéder à l'extraction du sable/gravier et procéder à sa fermeture;

**Attendu qu'**en vertu de l'article 58.2 de la LPTAA, la recommandation doit être motivée et doit respecter les critères visés à l'article 62, et doit aussi indiquer que la demande est conforme selon les dispositions du règlement de zonage de la municipalité;

**Attendu qu'**il résulte de la demande un faible impact sur l'activité agricole pratiquée dans ce milieu et sur l'utilisation agricole de cette superficie et des lots avoisinants;

**Attendu que** la demande est un renouvellement de l'exploitation d'une gravière et de son agrandissement;

**Attendu qu'**il n'y a pas d'autre espace dans le territoire pour accueillir le projet;

**Attendu que** le site est dans la zone AF-10 au plan de zonage numéro 2008-02 et que cette zone permet l'usage d'extraction;

**Pour ces motifs**, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Simon Langeveld et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** la Municipalité appuie la demande de « 9349-9267 Québec inc. » à obtenir, de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), une autorisation pour exploiter une gravière/sablière sur une partie du lot 6 164 461 et sur une partie du lot 6 164 462;

**Que** la Municipalité informe la CPTAQ que la demande est conforme à la réglementation municipale;

**Que** la Municipalité recommande à la CPTAQ d'autoriser la présente demande.

Whereas *9349-9267 Québec inc.* tabled a request to be made to the CPTAQ for authorization of the renewal for the operation of an existing gravel/sand pit; whereas the municipality must submit their recommendation for this request;

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Langeveld, it is resolved unanimously by the councillors present that Council supports and recommends the application made by 9349-9267 Québec inc. to the CPTAQ with regards to a renewal for the operation of an existing gravel/sand pit; that the request to operate a gravel pit on part of the lot 6 164 461 and lot 6 164 462 will not create a constraint to agricultural activities in the area; that the application complies with municipal regulations.

**Demande d'autorisation d'occupation du domaine public pour une utilisation de l'emprise du chemin Booth afin d'implanter une ligne électrique** : 2021-12-06, 6 **Considérant que** le propriétaire du lot # 3 510 801 situé au 243 chemin Booth demande une autorisation d'occuper le domaine public pour utilisation d'une partie de l'emprise du chemin Booth pour installer une ligne électrique aérienne afin d'alimenter une future résidence;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Daniel Enright et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** le Conseil municipal accepte conditionnellement la demande pour l'occupation du domaine public pour l'utilisation d'une partie de l'emprise du chemin Booth pour installer une ligne électrique aérienne afin d'alimenter une future résidence;

**Qu'**une autorisation écrite doit être obtenue d'Hydro-Québec et déposée à la municipalité par le propriétaire ou son requérant pour le branchement électrique d'une future résidence;

**Que** des plans d'ingénierie, d'implantation et une estimation détaillée du projet doivent être déposés au service d'urbanisme afin d'évaluer le projet et son impact sur le milieu;

**Que** le Conseil municipal, à une séance ultérieure, adoptera, à certaines conditions et après avoir évalué le projet, une autorisation par résolution afin que le propriétaire puisse occuper le domaine public, soit une partie de l'emprise du chemin Booth pour installer une ligne électrique aérienne afin d'alimenter une future résidence.

Whereas the owner of lot 3 510 801 at 243 Booth Road is asking permission to occupy the public domain to use part of Booth Road to install an aerial power line for a future residence;

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Enright it is resolved by the councillors present that Council conditionally accepts the request for the occupation of the public domain by the owner of lot #3 510 801 to use part of the right of way of Booth Road to install an aerial power line to supply a future residence; that a written authorization must be obtained from Hydro-Québec and submitted to the municipality by the owner or his applicant for the electrical connection of a future residence; that plans for the engineering, implementation and an estimate of the project must be tabled with the urban planning service in order to evaluate the project and its impact on the environment; that Council, at a later meeting, adopts, subject to certain conditions, a resolution so that the owner can occupy the public domain, that is a part of the right-of-way of Booth Road to install an aerial power line for a future residence.

**Demande de déneigement pour une partie du chemin Booth** : 2021-12-06, 7 Le propriétaire du 243 chemin Booth a déposé une demande de déneigement d'une partie du chemin Booth pour une future construction résidentielle. Cette partie du chemin Booth n'est présentement pas déneigée par la municipalité.

Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise un

prolongement du déneigement sur le chemin Booth sur une distance approximative de 400 m, et ce jusqu'au 243 chemin Booth; que le déneigement de cette partie du chemin Booth ne débutera qu'une fois la résidence construite et habitée.

The property owner at 243 Booth Road tabled a request for snow removal on a section of this road. A part of this road which is not cleared of snow by the municipality.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Garrett, it is resolved unanimously by the councillors present that the Council of the Township of Melbourne authorizes an extension of snow removal on Booth Road over a distance of approximately 400 m, up to 243 Booth Road; that snow removal for this part of Booth Road will not begin until the residence is built and inhabited.

**Délégation d'une personne pour remplir la fonction d'inspecteur municipal au Canton de Melbourne** : 2021-12-06, 8 **Considérant** la fin de l'entente sur le partage des services d'un inspecteur municipal avec la Ville de Richmond le 31 décembre 2021;

**Considérant** l'offre pour le service d'inspection municipal par la firme Gestim pour l'année 2022;

**Pour ces motifs**, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu à l'unanimité par les conseillers présents que le conseil accorde une délégation aux Messieurs Alexandre Thibault et François Gaudreau de la firme Gestim pour appliquer nos règlements d'urbanisme et le règlement général, pour émettre les permis et certificats et en faire le suivi, pour répondre aux demandes d'information sur la réglementation, et pour recevoir et gérer les plaintes relevant de l'inspection municipale.

Considering the end of the agreement on the sharing of the services of a municipal inspector with the Town of Richmond on December 31<sup>st</sup>, 2021; considering the offer for the service of municipal inspection from the firm Gestim for the year 2022;

It is moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett and resolved unanimously by the councillors present that council designates Messrs. Alexandre Thibault and François Gaudreau from the firm Gestim to apply our urban planning regulations and the general bylaw, to issue and monitor permits and certificates, to respond to requests for information on regulations, and to receive and manage complaints relating to municipal inspection.

**Rémunération des membres citoyens du comité CCU** : 2021-12-06, 9 **Attendu que** la rémunération des membres citoyens du comité CCU n'a pas été ajustée depuis 2007;

Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité approuve la rémunération suivante pour les citoyens siégeant sur le comité consultatif d'urbanisme : 50 \$ pour la première heure et un montant au prorata pour chaque partie d'heure subséquente.

Whereas the salary of the citizen members of the CCU committee has not been adjusted since 2007;

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Langeveld it is resolved unanimously by the councillors present that the municipality approves the following compensation for the citizens sitting on the urban planning advisory committee: 50 \$ for the first hour and a prorated amount for each additional part of an hour.

**CPTAQ – dossiers du mois** : 2021-12-06 La correspondance relative aux dossiers du mois (0948-37-0675, Rogers Communications inc.) a été déposée et expliquée par la directrice générale et greffière-

trésorière. / Correspondence relating to the monthly files was tabled and explained by the director general/secretary-treasurer.

**Correspondances** : 2021-12-06 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 16 novembre au 6 décembre 2021, a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from November 16<sup>th</sup> till December 6<sup>th</sup>, 2021 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

**Commission municipale - Audits de conformité – Rapports d'audit portant respectivement sur l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisation** : 2021-12-06, 10 **Considérant** les deux missions d'audit de conformité portant sur l'adoption du budget 2021 et l'adoption du PTI 2021-2023 réalisé par la Commission municipale auprès de 1 074 municipalités de moins de 100 000 habitants;

**Considérant que** les rapports d'audit de conformité portant sur l'adoption du budget et du programme triennal d'immobilisation doivent être déposés à la première séance du conseil qui suit leur réception;

**Considérant que** la directrice générale et greffière-secrétaire dépose, séance tenante, les deux rapports incluant les résultats de conformité de la Municipalité du Canton de Melbourne;

**Pour ces motifs**, il est proposé par le conseiller Jeff Garrett et appuyé par le conseiller Douglas Morrison de reconnaître le dépôt des rapports d'audit de conformité portant sur l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisation réalisé par la Commission municipale auprès de 1 074 municipalités de moins de 100 000 habitants et de reconnaître les résultats de conformité de la Municipalité du Canton de Melbourne.

Considering the two audit missions relating to the adoption of the 2021 budget and the adoption of the 2021-2023 PTI carried out by the *Commission municipale* with 1 074 municipalities with less than 100 000 inhabitants; considering that the audit reports relating to the adoption of the budget and the three-year capital expenditure program must be tabled at the first council meeting following their receipt; considering that the director general/secretary-treasurer presents, at this meeting, the two reports including the results of conformity of the Township of Melbourne;

For these reasons, it is proposed by councillor Garrett and seconded by councillor Morrison to recognize the filing of the audit reports relating to the adoption of the budget and the adoption of the three-year immobilization program carried out by the *Commission municipale*. with 1074 municipalities of less than 100,000 inhabitants and to recognize the conformity results of the Township of Melbourne.

**Transfert budgétaire** : 2021-12-06, 11 Le Conseil prend connaissance d'un document identifiant les transferts budgétaires proposés par la directrice générale et greffière-trésorière.

Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu d'accepter les transferts budgétaires proposés par la directrice générale et greffière-trésorière.

Council acknowledges the report indicating the proposed budget transfers tabled by the director general/secretary-treasurer.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Garrett, it is resolved to accept the proposed budget transfers tabled by the director general/secretary treasurer.

**Résolution pour utiliser une partie des sommes d'aide financière de la COVID-19 versée par le MAMH : 2021-12-06, 12** **Attendu que** la pandémie de la COVID-19 a un impact sur les finances de la Municipalité;

**Attendu** le montant réserver de 36 213,50 \$ afin de couvrir les impacts financiers de la COVID-19;

**Attendu que** les effets de la pandémie risquent de se poursuivre au cours de 2022;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'utiliser un montant de 8 179 \$ afin de couvrir les impacts financiers de la COVID-19 en 2021.

Whereas the COVID-19 pandemic has an impact on the Municipality's finances; whereas there is an amount reserved of 36 213,50 \$ to cover the financial impacts of COVID-19; whereas the effects of the pandemic are likely to continue into 2022;

It is moved by councillor Morrison, seconded by councillor Langeveld, and resolved unanimously by the councillors present to use an amount of 8 179 \$ in order to cover the financial impacts of COVID-19 in 2021.

**Demande d'appui – Projet de Loi 103 sur l'aménagement du territoire et la vitalité des régions : 2021-12-06, 13** **Attendu** l'adoption du Projet de Loi 103 modifiant diverses dispositions législatives, principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif, le 6 octobre 2021 par le gouvernement du Québec;

**Attendu que** sous prétexte d'allègement administratif, le Projet de Loi 103 a des impacts majeurs et non souhaitables en aménagement du territoire et en urbanisme par l'introduction d'importantes modifications au mécanisme de demande d'exclusion d'un lot d'une zone agricole;

**Attendu que** l'article 73 du Projet de Loi 103 modifie l'article 65 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (R.L.R.Q., c P-41.1, ci-après LPTAA) afin de retirer à la municipalité locale le pouvoir de déposer une demande d'exclusion de la zone agricole et que ce seront désormais uniquement les municipalités régionales de comtés (MRC) qui auront la possibilité de déposer une telle demande;

**Attendu que** cette modification prévue à la LPTAA retire aux municipalités une partie de leur pouvoir et compétence en urbanisme et en développement local, et ce, en pleine période électorale et arrivée de nouveaux élus municipaux à travers le Québec;

**Attendu que** l'article 75 du Projet de Loi 103 modifie l'article 65.1 de la LPTAA et que dorénavant, le demandeur doit démontrer qu'il n'y a pas ailleurs dans le territoire de la municipalité régionale de comté et hors de la zone agricole un espace approprié disponible aux fins visées par la demande d'exclusion, peu importe le type d'usage;

**Attendu que** la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pourra ainsi rejeter une demande d'exclusion pour le seul motif que des espaces sont disponibles à l'échelle de la MRC;

**Attendu que** cette modification prévue à la LPTAA est susceptible de générer des effets importants sur le dynamisme des municipalités rurales et va à l'encontre du renforcement des cœurs villageois puisque les demandes d'exclusion pourront être de facto rejetées par la CPTAQ sous seul motif qu'une municipalité voisine possède de tels espaces et sans avoir entendu les arguments des demandeurs;

**Attendu que** cette modification prévue à la LPTAA va à l'encontre du principe, pourtant affirmé du gouvernement du Québec, de mieux

prendre en compte les particularités régionales et locales en établissant une procédure mur-à-mur rigide peu adapté aux régions hors des grands centres urbains;

**Attendu que** cette modification prévue à la LPTAA affaiblit ainsi le schéma d'aménagement et de développement (SAD) des MRC qui est le document de planification permettant de coordonner les choix et les décisions qui touchent l'ensemble des municipalités concernées, le gouvernement, ses ministères et ses mandataires;

**Attendu que** le lien fort entre la vitalité des activités du territoire agricole et le dynamisme des cœurs villageois et des villes centres, lesquels s'harmonisent à l'intérieur du schéma d'aménagement et de développement des MRC qui est l'outil privilégié visant à assurer cet équilibre fondamental entre la pérennité de la zone et des activités agricoles et le développement des municipalités et des régions;

**Attendu** la volonté du gouvernement du Québec d'élaborer une Stratégie nationale en urbanisme et en aménagement des territoires (SNUAT);

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright et appuyé par le conseiller Douglas Morrison et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité du Canton de Melbourne appui la demande de la MRC de :

**Demander** le retrait des modifications prévues aux articles 73 et 75 du Projet de Loi 103 en respect des compétences des municipalités sur leur développement local;

**Proposer** un mécanisme visant à renforcer le rôle des schémas d'aménagement et de développement par l'intégration de critères rigoureux de recevabilité des demandes d'exclusion de la zone agricole, laquelle serait la meilleure et la plus susceptible de concourir à la vitalité des villages et la pérennité de la zone et des activités agricoles;

**Transmettre** une copie de cette résolution à Madame Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, à Monsieur André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, à Monsieur André Bachand, député de Richmond, à Monsieur Jacques Demers, président de la Fédération québécoises des municipalités, et à Madame Karine Bonneville, directrice générale par intérim de la MRC du Val-Saint-François.

It is proposed by councillor Enright and seconded by councillor Morrison and unanimously resolved by the councillors present that the Township of Melbourne support the MRC's request to ask for the withdrawal of the modifications provided for in Articles 73 and 75 of Bill 103 in respect of the expertise of municipalities on their local development; to propose a mechanism aimed at strengthening the role of land use planning and development plans by integrating rigorous criteria for the admissibility of requests for exclusion from the agricultural zone, which would be the best and most likely to contribute to the vitality of villages and the sustainability of the area and agricultural activities; to send a copy of this resolution to Andrée Laforest, *ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire*, to André Lamontagne, *ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation*, to André Bachand, *député de Richmond*, to Jacques Demers, *président de la Fédération québécoises des municipalités*, and to Karine Bonneville, *directrice générale par intérim de la MRC du Val-Saint-François*.

**Régime de retraite des employés municipaux** : 2021-12-06, 14 Un communiqué concernant la participation de la Municipalité du Canton de Melbourne au Régime de Retraite des Employés municipaux du Québec (RREMQ) a été déposé. Au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, les organismes auront l'opportunité de modifier leurs choix.

Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'il



n'y ait aucun changement à apporter au Régime de Retraite des Employés municipaux pour l'année 2022.

A notice regarding the participation of the Township of Melbourne in the retirement plan for municipal employees of Quebec (RREMQ) was tabled. On January 1<sup>st</sup> of each year, the organizations have the opportunity to modify their choice of plans.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Langeveld, it is resolved unanimously by the councillors present that there is no change to the retirement plan for the municipal employees for the year 2022.

**Maire suppléant** : 2022-12-06, 15 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Maureen Murphy, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil désigne le conseiller Daniel Enright comme maire suppléant de la Municipalité du Canton de Melbourne pour la période de janvier à juin 2022; que M. Enright siégera à la table de la MRC du Val-Saint-François à la place de Monsieur le Maire, James Johnston, lorsque Monsieur Johnston ne pourra pas y siéger.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Murphy, it is resolved unanimously by the councillors present to name councillor Daniel Enright as pro mayor of Melbourne Township for the period from January to June 2022; that Mr. Enright will represent Melbourne at the MRC in place of James Johnston, mayor, when Mr. Johnston is not present.

**Formation sur demande avec la FQM – Le comportement éthique** : 2021-12-06, 16 **Considérant qu'**avec l'adoption du projet de loi 49, il est maintenant obligatoire pour tous les membres du conseil de suivre une formation en éthique et déontologie dans le 6 mois qui suivent le début de leur premier mandat et de tous les mandats subséquents;

**Considérant que** la Municipalité a demandé un devis pour une journée de formation sur le comportement éthique en présentiel de la Fédération québécoise des Municipalités (FQM);

**Pour ces motifs**, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Maureen Murphy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le devis de la FQM pour une journée de formation pour les membres du conseil et la directrice générale et greffière-trésorière; d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à signer ledit devis.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Murphy it is resolved unanimously by the councillors present to accept the offer from the FQM for a day of training for the members of the council and the director general/secretary-treasurer; to authorize the director general/secretary-treasurer to sign the said offer.

**Offre de service – photographe professionnelle** : 2021-11-15, 17 **Attendu que** la Municipalité avait reçu une soumission pour les photos individuelles du maire, des conseillers et des employés et pour une mosaïque du conseil;

Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de Vicky Bombardier, photographe, tels que décrit dans l'offre de services de novembre 2021.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Garrett, it is resolved unanimously by the councillors present to accept the offer of Vicky Bombardier, photographer for the portraits of the mayor, six (6) councillors and the employees and for a mosaic of the council, as described in the November 2021 service offer.

**Demande de soutien financier - Le Musée de l'Ardoise** : 2021-12-06, 18 **Attendu que** le Musée de l'Ardoise a présenté une demande de partenariat financier pour la promotion de l'histoire et du patrimoine de l'ardoise;

**Attendu que** le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne est sensible à leur situation financière surtout pendant cette période exceptionnelle de pandémie de Covid-19;

Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Maureen Murphy, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil autorise un don de 1 500 \$ pour l'année 2022 au Musée de l'Ardoise.

Whereas the «*Musée de l'Ardoise*» presented a request for financial support for the promotion of the history and the heritage of slate; whereas the Council of the Township of Melbourne is aware of their financial situation especially during this exceptional period of the Covid-19 pandemic;

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Murphy, it is unanimously resolved by the councillors present that the Council of the Township of Melbourne authorizes a donation of 1 500 \$ for 2022 to the «*Musée de l'Ardoise*».

**Demande de soutien financier – Le Centre d'art de Richmond** : 2021-12-06, 19 **Attendu que** le Centre d'art de Richmond a présenté une demande de renouvellement de soutien financier de 1 000 \$ de la Municipalité du Canton de Melbourne;

**Attendu que** le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne est sensible à leur situation financière et à la volonté du Centre d'Art de Richmond d'assurer un accès aux arts et à la musique par le biais de la diffusion d'activités culturelles et de la tenue d'une grande variété de cours de musique;

Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil autorise un montant de 1 000 \$ pour 2022 au Centre d'art de Richmond.

Whereas the «*Centre d'Art de Richmond*» presented a request for financial support for the promotion and to ensure access to the arts and music to the community through cultural activities and the holding of a wide variety of music lessons;

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Garrett, it is unanimously resolved by the councillors present that the Council of the Township of Melbourne authorizes an amount of 1 000 \$ for 2022 to the «*Centre d'Art de Richmond*».

**Demande d'appui – Cercle de fermières Richmond** : 2021-12-06, 20 **Attendu que** le Cercle de Fermières Richmond souhaite un appui de la part de la Municipalité du Canton de Melbourne à leur demande de subvention dans le cadre du programme fédéral « Nouveaux Horizons pour les aînés » pour pouvoir poursuivre leurs activités;

**Attendu que** le Cercle de Fermières Richmond est une association sans but lucratif avec une vocation de transmettre le patrimoine familial et textile aux générations futures et aide à faire sortir les membres aînés de leur isolement en s'impliquant aux activités;

Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité des conseillers présent d'appuyer le Cercle de Fermières Richmond à la demande de subvention dans le cadre du programme fédéral « Nouveaux Horizons pour les aînés » pour pouvoir poursuivre leurs activités.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Langeveld, it is resolved unanimously by the councillors present that the Council of the Township of Melbourne supports the *Cercle de Fermières Richmond* in their request to apply for financial assistance under the federal program « New Horizons for Seniors » to be able to continue their activities.

**Nomination de médaillés du Lieutenant-Gouverneur** : 2021-12-06, 21 **Considérant que** le Bureau du Lieutenant-Gouverneur a un programme de Distinction honorifique, offrant une médaille du Lieutenant-Gouverneur aux aînés ;

**Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne est dotée de plusieurs aînés répondant à des critères spécifiques tels que: être résident permanent du Québec, être âgé de 65 ans ou plus, et avoir ou avoir eu par son action bénévole une influence positive dans la communauté ;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Maureen Murphy, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de soumettre la candidature de Monsieur William Johnston comme médaillée du Lieutenant-Gouverneur aux aînés.

Whereas the Office of the Lieutenant Governor has an Honours program offering a medal for seniors who meet specific criteria such as being a permanent resident of Québec, being 65 years old or older and that their volunteering action has created a positive influence in the community;

Therefore, it is proposed by councillor Morrison, seconded by councillor Murphy and resolved unanimously by the councillors present to name Mr. William Johnston as a candidate for the Lieutenant-Governor medal for seniors.

**Publicités/dons** : 2021-12-06, 22 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Maureen Murphy, il est résolu par les conseillers présents d'autoriser les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif et en publicités:

Fondation Wales Foundation	500 \$
Bureau d'accueil touristique (pour 2022)	543,50\$
Comité ÉLÉ	70 \$
The Record (season greetings)	79 \$ (plus taxes)
L'Étincelle (vœux Noël et Nouvel An)	159,25 \$ (plus taxes)

Moved by councillor Garrett seconded by councillor Murphy, it is resolved by the councillors present that Council authorizes the above expenditures for advertising and donations to non-profit organizations.

**Collecte des arbres de Noël** : 2021-12-06, 23 **Attendu que** la MRC offre de récupérer gratuitement les sapins dans les municipalités le mercredi 12 janvier 2022;

Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise le dépôt des arbres de Noël, au point de dépôt (à côté du garage municipal de l'Hôtel de Ville), pour la cueillette jusqu'au mardi 11 janvier 2022.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett, it is resolved by the councillors present that council authorizes the drop off of Christmas trees (until Tuesday, January 11<sup>th</sup>), beside the municipal garage at the Town Hall for pick up on Wednesday, January 12<sup>th</sup>, 2022.

**Service de Sécurité Incendie de la région de Richmond - calendrier des rencontres 2022** : 2021-12-07 La directrice générale et greffière-trésorière a présenté le calendrier 2022 des réunions du comité du Service de sécurité incendie de la région de Richmond (SSIRR).

The director general/secretary-treasurer presented the 2022 calendar of meetings for the committee of the Richmond area fire department (SSIRR).

**Factures** : 2021-12-06, 24 **Attendu que** la directrice générale et greffière-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 21 099,59 \$) et des paiements émis (montant : 26 676,52 \$) à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Douglas Morrison que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil soient acceptées et/ou payées.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (21 099,59 \$) and the payments issued (26 676,52 \$) to each Council member;

It is proposed by councillor Garrett, seconded by councillor Morrison that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

**Varia – don supplémentaire – Paniers de Noël** : 2021-12-06, 25 **Attendu que** le souper annuel offert aux élus et aux employés n'aura pas lieu encore cette année;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Douglas Morrison et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'offrir un don supplémentaire aux Paniers de Noël d'un montant de 1 000 \$.

Whereas the annual dinner offered to the elected officials and employees will not take place again this year;

It is moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Morrison and resolved unanimously by the councillors present to make an additional donation to the Christmas Baskets in the amount of 1 000 \$.

**Levée de la séance** : 2021-12-06, 26 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Daniel Enright que la séance soit levée à 21 h 25. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 10 janvier 2022.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Enright that this meeting be closed at 9:25 p.m. The next regular council meeting will be held on Monday, January 10<sup>th</sup>, 2022.

\_\_\_\_\_  
James Johnston  
Maire

\_\_\_\_\_  
Cindy Jones  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

## **APPROBATION DES RÉSOLUTIONS**

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 7e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt et un.

\_\_\_\_\_  
James Johnston  
Maire

Le 16 décembre 2021

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du budget, tenue le 16 décembre 2021 à 19 h, à l'Hôtel de Ville, au 1257, route 243, Canton de Melbourne, sous la présidence du Maire, Monsieur James Johnston.**

**Conseillers présents** : Madame Lois Miller, Monsieur Douglas Morrison, Monsieur Jeff Garrett, Monsieur Simon Langeveld, Madame Maureen Murphy, Monsieur Daniel Enright.

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code municipal.

Madame Cindy Jones, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente.

Les membres du conseil présents affirment avoir reçu l'avis de convocation ainsi que tous les documents relatifs à cette séance et consentent unanimement à procéder à l'ouverture de la séance extraordinaire du budget.

**Adoption de l'ordre du jour** : 2021-12-16, 1 Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, à savoir :

#### **Ordre du jour**

1. Ouverture et vérification du quorum / opening
2. Adoption de l'ordre du jour / agenda
3. Lecture et présentation du budget proposé pour l'année 2022 / Presentation of the 2022 budget
4. Période de questions portant exclusivement sur le budget proposé pour l'année 2022/ Question period relating exclusively to the proposed budget for 2022
5. Adoption du budget pour l'année 2022 / Adoption of the 2022 budget
6. Dépôt du programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024 / Three-year capitalisation program
7. Levée de la séance

**Délibération sur le budget 2022** : La directrice générale présente le projet des prévisions budgétaires pour l'année 2022. / The director general presented the draft budget forecasts for 2022.

**Période de questions** : Aucune question

**Adoption du budget 2022** : 2021-12-16, 2 **Attendu** les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code municipal;

**Attendu que** le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne prévoit des dépenses équivalentes aux recettes pour un montant de 1 949 072 \$, le tout réparti comme suit :

#### **Prévisions budgétaires Exercice se terminant le 31 décembre 2022**

Taxes sur la valeur foncière	1 118 915	general taxes
Taxes sur une autre base	144 795	other taxes

Autres revenus de sources locales	125 808	other local income
Transferts (gouv. de Québec) transfers	559 554	Québec govt.
<b>Total des revenus</b>	<b>1 949 072 \$</b>	<b>total revenues</b>
Administration générale	379 185	administration
Sécurité publique	284 285	fire & police
Transport	970 306	roads
Hygiène du milieu	169 815	garbage service
Aménagement & urbanisme	93 207	urban planning
Loisirs et culture	62 590	recreational activities
Frais de financement	9 000	financing costs
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 968 388 \$</b>	<b>total expenditures</b>
Déficit de l'exercice	<b>(19 316) \$</b>	deficit
Affectations		
Dépenses en immobilisations	(1 933 039)	fixed assets
Subventions	1 577 355	subsidies
Surplus accumulé affecté	75 000	affected accumulated surplus
Financement à long terme	300 000	long term financing
Fonds réservés	0	reserved funds
<b>Excédents (déficit) 2022</b>	<b>0, 00 \$</b>	

Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité que le budget pour l'année financière 2022 soit adopté tel que présenté.

Whereas the provisions contained in articles 954 and following of the Municipal Code; whereas the council of the Township of Melbourne presents a balanced budget;

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Morrison, it is resolved unanimously to adopt the 2022 budget as presented.

**Adoption du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024**  
: 2021-12-16, 3 Le programme triennal d'immobilisations a été déposé à la table du conseil.

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Simon Langeveld et résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024 tel que soumis

The three-year program of capital expenditures was tabled.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Langeveld it is resolved to adopt the three-year program of capital expenditures for the years 2022-2023-2024 as submitted.

**Levée de la séance** : 2021-12-16, 4 Il est proposé par la conseillère Lois Miller et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 19 h 55.

\_\_\_\_\_  
James Johnston  
Maire

\_\_\_\_\_  
Cindy Jones  
Directrice générale et greffière-trésorière

### **APPROBATION DES RÉOLUTIONS**

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 17e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt et un.

\_\_\_\_\_  
James Johnston  
Maire

Le 16 décembre 2021

**Procès-verbal de la séance extraordinaire, tenue le 16 décembre 2021 à 20 h, à l'Hôtel de Ville, au 1257, route 243, Canton de Melbourne, sous la présidence du Maire, Monsieur James Johnston.**

**Conseillers présents** : Madame Lois Miller, Monsieur Douglas Morrison, Monsieur Jeff Garrett, Monsieur Simon Langeveld, Madame Maureen Murphy, Monsieur Daniel Enright.

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code municipal.

Madame Cindy Jones, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente.

Les membres du conseil présents affirment avoir reçu l'avis de convocation ainsi que tous les documents relatifs à cette séance et consentent unanimement à procéder à l'ouverture de la séance extraordinaire.

**Adoption de l'ordre du jour** : 2021-12-16, 1 Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par la conseillère Maureen Murphy et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, à savoir :

#### **Ordre du jour**

1. Ouverture et vérification du quorum / opening
2. Adoption de l'ordre du jour / agenda
3. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2021-05, règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2022 en plus de leurs modalités de perception / Notice of motion and presentation of the draft by-law no. 2021-05 a by-law setting the tax rates and fees for the 2022 fiscal year and the conditions for payment
4. Période de questions / question period
5. Levée de la séance

**Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2021-05, règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2022 en plus de leurs modalités de perception** : 2021-12-16, 2 Le conseiller Jeff Garrett donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2022 en plus de leurs modalités de perception.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Councillor Garrett gave notice of motion that a subsequent meeting by-law number 2021-05 will be submitted for adoption a by-law setting the tax rates and fees for the 2022 fiscal year and the conditions for payment.

A draft of this bylaw is presented at this meeting.

**Période de questions** : aucun visiteur

**Levée de la séance** : 2021-12-16, 3 Il est proposé par le conseiller Daniel Enright et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20 h 10.

\_\_\_\_\_  
James Johnston  
Maire

\_\_\_\_\_  
Cindy Jones  
Directrice générale et greffière-trésorière

### **APPROBATION DES RÉOLUTIONS**

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 17e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt et un.

\_\_\_\_\_  
James Johnston  
Maire